

Bilan des actions labellisées en 2018

- Nettoyage de printemps (14 mars)
- Rucher pédagogique sur la place du Cottey (aout)
- Maîtrise des consommations d'éclairage public (éclairages LED)
- Enfouissement des réseaux aériens
- Rénovation des assainissements privatifs (SPANC)
- Compostage des déchets organiques communaux (octobre)
- Dématérialisation en mairie
- Fleurissement durable (plantations vivaces)
- Approche raisonnée des espaces verts (démarche zéro phyto)
- Local associatif avec four à bois (inauguré en septembre)
- Création d'une nouvelle zone de captage d'eau (SDEI)
- SCOT Val de Saône + PLU intercommunal (CC Veyle)
- Animation « zéro gaspillage - zéro déchets » (Smidom)
- Critères environnementaux dans les appels d'offre
- Repas des anciens (24 novembre)



Actions toujours envisagées en 2019

- Mares : plantations + panneaux pédagogiques
- Acquisition d'un broyeur à branchages
- Réunion d'information ALEC 01 sur l'efficacité énergétique avec balade thermographique
- Armoire à dons (livres-CD-DVD...) devant la mairie
- Espace arboré vers l'église avec zone de pique-nique et point d'observation
- Etc ...

Fin 2018, la commune a conventionné avec Cruzilles les Mépillats pour disposer à temps partiel d'un service civique afin de dresser le bilan de la dernière période de labellisation et de poursuivre l'animation sur 2019.

A titre personnel, je tiens à remercier les membres du comité pour leur engagement et leur assiduité depuis 2010 ! Je salue encore l'engagement de la commune dans cette démarche avec l'appui du conseil municipal sur les nombreuses actions déployées durant ces deux périodes de labellisation.

Pour le comité de pilotage Agenda 21,
David THOMAS